5161, rue George
Royal Centre, bureau 400
Halifax, (Nouvelle-Écosse)
B3J 1M7

Bureau du vérificateur général

VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL--Publication du rapport financier d'octobre 2019

Le vérificateur général Michael Pickup a publié aujourd'hui 29 octobre un rapport sur son travail de vérification financière effectué en 2019. Le rapport compte trois chapitres.

Premier chapitre : Résultats du travail de vérification financière

Dans ce chapitre, le vérificateur général offre des commentaires sur les résultats de la vérification des états financiers consolidés de la Province et des nombreux organismes qui forment le gouvernement de la Nouvelle-Écosse, et il établit les conclusions suivantes :

- Le gouvernement et ses organismes ont présenté des renseignements financiers qui sont fiables et qui répondent aux principes comptables.
- Des lacunes considérables dans les contrôles financiers ont été décelées au sein des ministères et organismes suivants : Service Nouvelle-Écosse et Services internes, Terres et Forêts, Logement Nouvelle-Écosse, IWK Health Centre, Société des jeux de la Nouvelle-Écosse et Régie de la santé de la Nouvelle-Écosse.
- Les lacunes considérables dans les contrôles financiers au sein du ministère des Terres et des Forêts ont incité le vérificateur général à entamer immédiatement une vérification opérationnelle de la gestion des sites contaminés qui doit faire l'objet d'un rapport à l'Assemblée législative au printemps 2020.
- D'autres lacunes dans les contrôles financiers cernées au cours des années précédentes dans quatre organismes gouvernementaux n'ont pas été entièrement corrigées.
- Il s'agit de la première fois que le rapport du vérificateur général sur les états financiers consolidés de la Province attire l'attention sur la comptabilisation des coûts liés au nettoyage des sites contaminés de la province.

« Il faut que les gens de la Nouvelle-Écosse comprennent que même si la comptabilisation des coûts estimés du nettoyage des sites contaminés de la province est correcte, ces coûts pourraient changer de façon considérable à mesure que le gouvernement effectue d'autres évaluations des sites », affirme M. Pickup.

Deuxième chapitre : Renseignements financiers de la Nouvelle-Écosse – Comptes publics de 2019

Dans ce chapitre, les gens de la Nouvelle-Écosse peuvent prendre connaissance de certains aspects des finances de la Province, afin de promouvoir une discussion publique. Le vérificateur général ne fait aucun commentaire sur les décisions et les choix politiques du gouvernement actuel ou des gouvernements précédents, et il établit les conclusions suivantes :

- Au cours des dix dernières années, la dette nette de la Province a augmenté de 2,7 milliards de dollars, dont une augmentation de 200 millions de dollars au cours des cinq dernières années. Les gouvernements futurs devront donc gérer cette dette lorsqu'ils prendront des décisions concernant les recettes et les dépenses.
- Les frais annuels de service de la dette de la Province sont restés relativement constants au cours des dix dernières années, et un total de 7,4 milliards de dollars en intérêt a été payé.
- Environ un tiers des revenus annuels de 12 milliards de dollars de la Province provient du gouvernement du Canada. Ce taux de financement fédéral est resté relativement constant au cours des dix dernières années.
- Les dépenses annuelles ont augmenté de 2,5 milliards de dollars (28 %) depuis 2009 pour offrir des services à une population qui a augmenté de 3 %.

- Les revenus annuels ont augmenté de 28 % au cours des dix dernières années. La croissance des revenus s'explique principalement par l'augmentation des revenus de l'impôt sur le revenu des particuliers et de la TVH.

« Bien que les indicateurs financiers démontrent une amélioration au cours des cinq dernières années, la Province continue de payer en moyenne 742 millions de dollars en intérêts sur la dette à long terme chaque année, pour un total de 7,4 milliards de dollars au cours des dix dernières années », souligne M. Pickup.

Troisième chapitre : Cybersécurité, carte pour petits achats et suivis sur les observations des années précédentes

Dans ce chapitre, le vérificateur général informe les gens de la Nouvelle-Écosse sur des enjeux clés liés à la cybersécurité, sur les cartes gouvernementales pour les petits achats et sur les suivis sur les observations des années précédentes. Il établit les conclusions suivantes :

- Le programme de gestion des risques liés à la cybersécurité de la Province est en cours de développement, mais il reste encore du travail important à faire.

  « La mise en place d'un programme robuste de gestion des risques liés à la cybersécurité est essentielle pour la Province, étant donné que la plupart de ses opérations dépendent de la technologie de l'information », déclare M. Pickup.

- Certains organismes gouvernementaux n'évaluent pas les risques liés à l'utilisation de cartes pour petits achats.

- Le gouvernement n'agit pas assez rapidement pour gérer les risques de fraude; 47 % des ministères et 43 % des organismes gouvernementaux n'ont pas terminé leurs évaluations des risques de fraude.

  « Le gouvernement dépense presque 12 milliards de dollars par année et doit donc agir plus rapidement pour assurer la gestion des risques de fraude », poursuit M. Pickup.

Le rapport intégral et les vidéos peuvent être consultés au www.oag-ns.ca (en anglais seulement).

-30-

Personne-ressource : Darleen Langille
902-424-4108
Darleen.Langille@novascotia.ca